

CONSTRUISSONS ENSEMBLE CHOISY-LE-ROI DE DEMAIN

Edition - Mai/Juin 2024

EDITORIAL

Hassan AOUMMIS



1 MILLION 200 000 EUROS POUR UN JARDIN FAMILIAL POLLUE.



Dans un contexte budgétaire compliqué dû à plusieurs facteurs, dont des choix politiques mal venus, la majorité de droite trouve le moyen de dépenser l'argent public dans l'achat d'un terrain pollué, situé aux Gondoles Sud, pour en faire un jardin familial.

Une expertise environnementale sur ce terrain a indiqué la présence de métal HAP (hydrocarbures aromatiques polycycliques) et le composant hydrocarbure HCT.

Cet achat s'est fait dans la précipitation et sans préparer des conséquences. Maintenant que le terrain est acquis, et en l'absence d'une solution alternative, la majorité de droite se trouve piégée.

Il est du coup question de plantation dans des bacs, avec apport d'une terre de l'extérieur.

On est très loin des effets d'annonces qui voulaient faire de ce jardin un lieu de production de légumes pour les écoles. Maintenant que la restauration scolaire est transférée à une multinationale pour plus de 2 millions €, ce jardin familial aura pour vocation la culture des fleurs d'agrément.

Si ce n'est pas de l'amateurisme et de la fumisterie, ça y ressemble beaucoup.

Catherine Després, élue d'opposition



Lettre d'information

de l'union de la gauche solidaire, citoyenne et écologique.

LA MAJORITE DE DROITE : LE MANQUE DE VISION COMME MODE D'EMPLOI

Voici 4 années pleines que la droite LR et ses alliés sont aux commandes de la ville, et pourtant l'impression qui règne est que la période du confinement se prolonge. La ville stagne dans de nombreux secteurs : la vie associative qui était le fer de lance du vivre-ensemble à Choisy est en berne ; le secteur sportif, jadis belle vitrine, est géré de manière bureaucratique sans aucune ambition de développement ; le secteur des solidarités stagne, alors qu'au regard des difficultés rencontrées par nombreux de nos concitoyens, notamment les plus âgés ou en situation de vulnérabilité, il aurait fallu en faire un secteur prioritaire offensif et imaginatif. Dans le domaine du développement économique et commercial, force est de constater le peu d'entrain de cette majorité à redresser la situation. En termes de projets structurants, ce qui a été inauguré ou le sera à l'avenir proche est à attribuer à l'ancienne majorité de gauche.... Décidément, le compte n'y est pas.

Et pourtant, la ville s'endette de manière vertigineuse : presque 13 millions € d'emprunt en 2023, 18 millions 700 000 € en 2024, et 69 millions prévus pour les cinq années à venir.

Notre capacité de désendettement devient incertaine. Si rien n'est fait, cette politique qui a pour nom « après moi le déluge » conduira Choisy-le-Roi dans le mur. Le redressement et le développement demandent d'abord une réelle vision politique, doublée d'apaisement, de modération et de cohésion de l'équipe aux commandes. Or, tous ces ingrédients font défaut. Au climat étouffant et explosif qui règne au sein de la majorité, couronné par de multiples démissions d'élu(e)s, s'ajoute la démobilisation et l'abandon de leurs responsabilités de nombreux d'entre celles et ceux qui restent. Des services entiers souffrent de l'absence chronique d'élu(e)s fantômes.

Rejoignez-nous : Ensemble pour Choisy-le-Roi, dans une union à gauche, citoyenne et écologique. ensemblechoisylroi2026@gmail.com

CHOISY CREUSE DANGEREUSEMENT SA DETTE.



La majorité municipale a choisi d'entraîner Choisy-le-Roi vers un avenir incertain. Elle a décidé de creuser la dette de la ville auprès des banques : **13 millions d'euros en 2023, 18 millions 700 000 € en 2024, et 69 millions sur les 5 années à venir (soit 14 millions chaque année).**

Ce qui est énorme et compromet dangereusement notre capacité de désendettement. Cet empressement à s'endetter démesurément s'explique par les difficultés de la ville à équilibrer son budget.

Pour ne pas être retoqué par la préfecture, la ville a inscrit dans son budget primitif, voté le 3 avril par l'ensemble des composantes de la majorité de droite, y compris ceux qui se proclamaient jusqu'à peu de la gauche (EELV et autres), un autofinancement virtuel de 12 millions d'euros.

Un jeu d'écriture comptable qui cache mal l'instabilité budgétaire qui est le résultat de choix politiques peu pertinents. **Les intérêts des emprunts ont augmenté de 23%.**

Cette augmentation inquiétante est expliquée par la majorité de manière erronée, l'estimant due aux fluctuations des taux variables des emprunts. Cette explication ne tient pas face à la réalité des emprunts de la ville qui sont à 83% à taux fixes. Malgré, cette situation tendue, la ville a augmenté les charges à caractère général de 10,59%, dont une bonne partie est due à des pénalités sur des dossiers mal gérés.

Tout cela conduit à l'augmentation de la fiscalité de l'ordre de 5,19%, passant de 40M € à 42M €. L'endettement de la ville est alors apparu comme une solution magique.

Une « solution » dont les conséquences sont considérablement néfastes, et transfèrent sur les Choisyennes et les Choisyens, d'aujourd'hui et de demain, les charges d'une dette insoutenable.

Roland FERREIRA

100 000 EUROS, LE PRIX D'UN SCANDALE NOMMÉ "COS".

La majorité de droite a fait le choix de confier les œuvres sociales du personnel communal au Comité national d'action sociale, dit CNAS, organisme qui œuvre pour les villes et les collectivités territoriales dans le cadre prévu par la loi. En effet, les collectivités telles Choisy ont obligation de proposer, sur la base de la masse salariale, des prestations sociales à leurs agents.



Même si l'offre sociale diversifiée du CNAS touche à tous les domaines (les enfants, la culture, les loisirs, les vacances...), la majorité a fait le choix surprenant de maintenir une subvention annuelle à hauteur de **100 000 euros** au COS. Alors que l'offre CNAS couvre tous les secteurs de l'action sociale; alors que c'est la majorité de droite qui a fait le choix du CNAS, voilà qu'elle maintient de manière artificielle un organisme qui fait doublon.

Absurdité, car le CNAS exerce les mêmes compétences que le COS. **Opacité**, car aucun contrôle démocratique sur les dépenses du COS n'est envisagé par la majorité.

L'engagement du maire en début de son mandat de conditionner cette subvention aux bilans d'exercice du COS est resté lettre morte.

Alexandre SIKA

